

Zeitschrift: Domaine public
Herausgeber: Domaine public
Band: - (2012)
Heft: 1974

Artikel: Relire les auteurs classiques
Autor: Delley, Jean-Daniel
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-1024704>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 29.03.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Quant au féminisme, il est vu dans ce numéro de 1912 comme «*l'une des grandes forces de progrès, qui travaillent à former l'humanité de demain, dans la liberté, dans la justice, dans la coopération de toutes les intelligences et de toutes les bonnes volontés*». L'article conclut: «*Une société, dans laquelle hommes et femmes, suivant leurs caractères propres, peuvent déployer librement toutes les énergies qu'ils possèdent, s'assure plus de vigueur et plus de bonheur.*»

Une fête

La Fondation Emilie Gourd ⁴, créée en 1984 par Jacqueline Berenstein-Wavre, socialiste genevoise à l'origine de l'article constitutionnel sur l'égalité de 1981, veut célébrer avec panache les 100 ans du journal qu'avait lancé

Emilie Gourd. Une grande fête ⁵ aura lieu le 10 novembre prochain à Genève et un hors série, qui réédite le tout premier numéro, retrace la saga du Mouvement féministe, devenu Femmes Suisses, puis l'émiliE.

Un prix et un livre

Mais, il n'est pas question de sombrer dans la nostalgie, en se contentant de célébrer le passé: la Fondation publie un livre et lance un prix. Voulant connaître ce que pensent les jeunes, elle a créé, en partenariat avec le département genevois de l'instruction publique, un prix pour récompenser un excellent travail de fin d'étude portant sur des questions de genre ou d'égalité. Il sera remis pour la première fois ce samedi par le conseiller d'Etat Charles Beer.

Autre projet, la Fondation publie avec les éditions d'En bas un livre qui veut mettre le féminisme à portée de main: Tu vois le genre? Débats féministes contemporains ⁶. Partant du constat que les théories féministes actuelles sont devenues si complexes qu'il est difficile de rester à jour, les chercheuses confirmées que sont Silvia Ricci Lempen et Martine Chaponnière ont décidé de décrypter le féminisme et d'expliquer en termes simples et factuels les réflexions multiples des courants actuels sur des thèmes comme la politique, le pouvoir, l'argent, le travail, l'amour. Objectif: que chacune et chacun puissent s'approprier ces réflexions et faire leurs propres choix. Un grand débat lors de la fête en prolongera les thèmes.

Relire les auteurs classiques

Jean-Daniel Delley • 2 novembre 2012 • URL: <http://www.domainepublic.ch/articles/21903>

Pensée économique et politique: une nouvelle collection pour revenir aux sources

Les œuvres des «classiques» sont souvent citées, mais plus rarement lues. Ce qui permet de confisquer la pensée de leurs auteurs au service des causes les plus diverses.

En lançant une collection qui veut mettre en lumière les

aspects les moins connus d'une pensée, et qui s'avèrent d'une étonnante actualité, le mensuel Alternatives Economiques ¹⁴ et les éditions Les Petits Matins ¹⁵ font œuvre de salubrité intellectuelle.

Le premier volume, consacré à Adam Smith, s'intitule paradoxalement Vive l'Etat! ¹⁶ Car celui que l'on considère comme le père de l'économie politique

moderne n'est-il pas le chantre du capitalisme et du marché, cette main invisible qui dirige l'économie de manière optimale? Faux.

Le penseur écossais, s'il se reconnaît dans le libéralisme économique, observe que les patrons s'entendent pour maintenir au plus bas le salaire de leurs ouvriers et au plus haut le prix de leurs produits. Ils font pression sur le pouvoir politique pour que

soient édictées des lois prétendument d'intérêt général, alors qu'il n'ont en vue que leurs seuls intérêts. L'Etat, constate-t-il, a été *«institué pour défendre les riches contre les pauvres ou ceux qui ont quelque propriété contre ceux qui n'en ont point»*.

Pour lui la puissance publique ne devrait pas limiter son action à la défense du territoire et à la sécurité intérieure, mais également procéder à des investissements et propager l'éducation. Pour accomplir ses tâches, l'Etat doit bénéficier de ressources suffisantes grâce à une fiscalité progressive. Adam Smith admet même des limitations au libre-échange lorsque sont en jeu les intérêts supérieurs de la

nation.

C'est précisément au débat sur le libre-échange qu'est consacré le deuxième volume de la collection, *A qui profite le protectionnisme?*¹⁷, extraits des interventions de Jean Jaurès devant l'Assemblée nationale.

A la fin du 19e siècle, au moment de la première mondialisation, ce débat est vif. Jean Jaurès, alors jeune député du Tarn s'élève contre cette alternative simpliste: libre-échange ou protectionnisme. S'il s'oppose avec vigueur à un libre-échange qui profite d'abord aux grands propriétaires terriens et aux spéculateurs, il met en garde contre les effets concrets du protectionnisme. Instaurer des droits de douane sur certains produits agricoles

entraînera une hausse des prix pour les consommateurs. Une hausse socialement acceptable si elle profite réellement aux travailleurs de la terre et non aux grands propriétaires terriens.

Jaurès montre que ce débat masque le véritable enjeu qui est la redistribution des richesses. Il s'agit donc de savoir, en fonction des produits concernés, comment et quelles catégories sociales sont touchées par des mesures protectionnistes. Ni le libre-échange ni le protectionnisme ne sont garants d'une juste répartition des gains que chacune de ces positions fait miroiter. Les deux courants génèrent des gagnants et des perdants qu'il faut identifier pour prendre en compte les intérêts des plus faibles.